

# VILLE DE LEWARDE

# **NOVEMBRE 2022**

https://ville-lewarde.fr Facebook : ville de Lewarde

# Le mot de la municipalité

Monsieur Denis Michalak a souhaité mettre fin à ses fonctions de maire de notre commune. Il s'en est expliqué par un écrit que chaque foyer lewardois a reçu.

Le conseil municipal devra se réunir dès acceptation de sa démission par Monsieur le Préfet. Dans l'attente de la nomination d'un nouveau ou nouvelle maire par le conseil municipal, je suis rédacteur de cet écrit.

La situation économique de la France est inquiétante. La précarité menace de nombreuses familles en raison de l'inflation galopante. La crise énergétique risque, si l'hiver est froid, de rendre la vie des entreprises et de nombreux français difficile.

Budgétairement, les municipalités sont confrontées encore davantage que les foyers aux augmentations des tarifs d'énergie. En effet, elles ne bénéficient pas du tarif régulé ni de la règle des 15 % maximum d'augmentation des factures.

Il nous faut donc urgemment faire diminuer le coût des factures énergétiques qui impacterait trop le budget de notre commune.

En même temps, le coût des matériaux nécessaires à la construction, à la maintenance s'alourdit aussi.

Dans ce contexte difficile pour toutes et tous, il faut qu'ensemble, nous soyons porteurs d'idées innovantes, du souci de l'intérêt commun. La parole de chaque citoyen doit être entendue et permettre la compréhension par le plus grand nombre des décisions adoptées pour que tous ensemble nous puissions passer ce cap incertain avant de renouer avec des jours plus heureux.

André LEGER, Adjoint au Maire

## Accueil des nouveaux arrivants dans la commune

La municipalité invite les Lewardoises et Lewardois arrivés dans la commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 à venir rencontrer les élus le vendredi 2 décembre à 19 h en la salle des fêtes Henri Martel.

Ils souhaitent faire la connaissance de ces personnes, répondre aux questions qu'elles se posent sur le fonctionnement associatif, commercial et communal entre autres.

Cette cérémonie était annuelle mais a connu ces dernières années des aléas.

## Fêtes de fin d'année

## Comme l'an dernier, la population est invitée à participer à la décoration d'un sapin, place des Vésignons.

La période de décembre est propice aux retrouvailles en famille mais aussi à la mise en avant de la solidarité, du resserrement des liens entre amis, voisins. Dans cet esprit, la municipalité propose aux Lewardoises et lewardois de s'associer à cette action collective.

Un sapin haut de 7 à 8 m va se dresser sur la partie herbeuse de la place des Vésignons.

En plus de la décoration prévue par la municipalité, les élus proposent aux habitants de participer à l'embellissement de ce sapin en apportant en mairie un objet de décoration (boule, guirlande...) qui sera placé par les services techniques sur une des branches du roi des forêts pour le plus grand plaisir des enfants, mais aussi de toutes et de tous.

Les enseignants des écoles Salengro et Victor Hugo ont manifesté leur intérêt et vont participer à l'action.

# Octobre rose : pour vaincre le cancer du sein

Pour la première fois, la ville s'est associée à cette mobilisation nationale. La municipalité et la CCCO ont procédé à l'organisation de la matinée. Plus d'une centaine de personnes ont répondu à cette proposition d'action contre cette maladie. Au départ de la place Elsa Triolet, une marche rose de 3 km a clôturé l'initiative.

La CCCO sous l'égide de Madame Larivière, vice-présidente déléguée à la prévention santé, au contrat local de santé et à la lutte contre la pollution a présenté un stand d'information destiné à alerter du danger et aussi à prévenir le cancer du sein.

M. Roland Feys, responsable des restaurants du cœur et son équipe ont accueilli les marcheurs en leur offrant un café préparé dans le local de culture et liberté.

Les géants Jacques Nicolas Deforest et Lucie Thérèse du Bois de Harnes, leur fils Jean-Baptiste et leurs porteurs de l'association des géants de Lewarde ont salué l'arrivée des participants.



Après les prises de parole de M. Léger pour la municipalité et de Mme Larivière pour la CCCO, la longue colonne des marcheurs s'est élancée à travers le village.

L'harmonie municipale attendait les participants dans la cour de l'école où a été déployée une large bande de tissu rose.

Place Elsa Triolet, l'harmonie encore présente a salué le retour des marcheurs.

Offerte par la CCCO, une soupe de légumes provenant des producteurs bio locaux : Monsieur et Madame Lefebvre d'Auberchicourt et Monsieur Planchon de Lewarde a été préparée et servie par Monsieur Bernard Coquelle et des Amapiens d'Auberchicourt.

Il ne restait plus au public qu'à apporter son obole pour la recherche médicale et à fréquenter le marché installé sur la place.

Bien se nourrir en évitant les plats préparés chargés de sel et trop gras, éviter l'utilisation de produits chimiques alimentaires, corporels, c'est déjà se prémunir contre les maladies.

# Permis de louer au 1<sup>er</sup> janvier 2023

La commune a approuvé l'application de l'autorisation préalable de mise en location (dite « Permis de Louer ») et de l'autorisation préalable à la division (dite « Permis de Diviser »).

Ces mesures vont permettre d'améliorer les conditions de logement des locataires et de continuer la lutte contre l'habitat indigne.

Pour une première mise en location ou un changement de locataire. propriétaire loueur a l'obligation de demander une autorisation préalable. Ne sont donc pas concernés renouvellements. avenants et reconductions de baux. Cette mesure ne s'applique pas aux locations touristiques saisonnières (moins de 4 mois dans l'année), ni aux baux commerciaux.

Plus de renseignements sur le site de la ville ou en mairie.

### Sécurité

Une personne handicapée s'est plainte en mairie de ses conditions de déplacement dans le village.

Des voitures sont stationnées sur les trottoirs et ne respectent pas l'obligation de laisser un passage d'au moins 90 cm pour les passants.

Les automobilistes sont fortement invités à respecter cette distance afin que les personnes qui circulent en fauteuil roulant ainsi que les parents qui utilisent une poussette d'enfant puissent emprunter les trottoirs en toute sécurité et ne soient pas dans l'obligation de se déplacer sur la chaussée.

## 11 novembre

Les élus municipaux, la FNACA, l'harmonie municipale, l'association du képi au casque, les secouristes, les présidents et membres d'associations, les élèves de l'école Salengro et leurs enseignantes, des citoyens, ont tenu 104 ans après la signature de l'armistice qui marquait la fin de la guerre 1914-1918 à faire œuvre de mémoire.

Il a été procédé aux dépôts de gerbes aux deux monuments de la commune.

Madame Delmaire, adjointe au maire, a lu le message du ministre des armées et du secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Les noms des soldats morts pour la France en 2021 et 2022 ont été cités.





Monsieur Léger, adjoint au maire, au nom de la municipalité, a rappelé les souffrances que les civils ont endurées au cours de cette première guerre mondiale. Il a évoqué la similitude sinistre que toutes les guerres font subir aux civils et particulièrement celle de la guerre en Ukraine si proche de nous.

La lecture du poème Barbara de Jacques Prévert par Madame Emmanuelle Madoux, conseillère déléguée, a clôturé son intervention.

Monsieur Plutot, président de la FNACA a choisi de faire lire le message de l'union française des associations de combattants et victimes de guerre par Mïa et Lucine, élèves en CM2. Une façon concrète de répondre au devoir de continuer à rendre aux « poilus » un fervent hommage et à perpétuer leur souvenir.



# **Expo Doisneau**

Du 22 au 27 octobre, la municipalité et l'Amicale laïque ont uni leurs efforts pour que cette exposition présentée pour la première fois dans le Nord soit une réussite.

150 visiteurs ont apprécié cet évènement culturel exceptionnel autour de la photographie. La société photo ciné de Douai a répondu à l'invitation de l'Amicale laïque et a présenté trente photographies. Le vernissage s'est déroulé le 21 octobre en présence de M. Kucheida, président de l'association des communes minières de France. Cette association est initiatrice de l'exposition désormais itinérante après son installation au Louvre-Lens.

Le public a apprécié les clichés artistiques, liens visibles et indéfectibles, qui relient les métiers de la mine, les paysages miniers à la vie de notre région.

L'exposition Robert Doisneau est composée de 30 photos de mineurs et paysages miniers. Les visiteurs ont apprécié sa vocation artistique et historique.

En primeur, le vendredi 20 octobre, 4 classes de l'école élémentaire, ont découvert les œuvres. Les bénévoles de l'association photo ciné de Douai ont su passionner les enfants qui ont été sensibilisés à la réalité du monde minier et à certaines techniques photographiques.



Une rencontre inédite : M. Claude Druelle, âgé aujourd'hui de 92 ans, était le photographe officiel des Houillères nationales pour tout le bassin minier.

Il a exercé cette fonction de 1970 à 1986. Il a en particulier travaillé pour le journal « relais », bien connu de la population minière.

Les clichés en sa possession ont été déposés pour la plupart au centre historique minier.

M. Druelle a tenu à se rendre de Somain à Lewarde pour visiter l'exposition. R. Doisneau a été son maître et un exemple à suivre dans le domaine de l'art photographique.



## Communiqué

## En prolongement de cette exposition sur les mines

Le Président de la République, Emmanuel MACRON, dans une interview sur France 2 a reconnu l'utilité du gaz de mine dans le Nord Pas-De-Calais et du gaz de couche en Lorraine dans le cadre de la Transition énergétique.

Son engagement va permettre à notre région, sécurité, protection environnementale accrue et utilisation d'une énergie domestique.

Il faut saluer cette lucidité dans ces temps difficiles.

L'Association des Communes Minières de France est heureuse de cette issue, elle qui combat pour cette conclusion depuis les années 2000 et avait encore accentué la pression depuis la crise énergétique due en grande partie à la guerre en Ukraine.

Nous nous réjouissons de voir qu'une énergie locale de transition permettra à des centaines de milliers de français des régions minières de bénéficier de conditions économiques très intéressantes, eux dont les pères se sont sacrifiés à soutirer le charbon des profondeurs de notre sol pour donner la prospérité à la France.

Jean-Pierre KUCHEIDA, Président de l'Association des Communes Minières de France.



## **Environnement**

#### Poubelles de tri

# Pour toujours faire mieux au niveau du tri.

Le conseil municipal des enfants élus en 2021-2022 a travaillé outre sur la sécurisation des abords de l'école, sur une amplification du tri extérieur.



Cette réflexion est aujourd'hui mise en pratique. A titre d'essai, de nouvelles poubelles ont été installées dans les écoles : une à l'école maternelle et deux autres à l'école élémentaire. Une concertation a eu lieu dès la rentrée de novembre avec les enseignants pour étudier l'utilisation de pictogrammes adaptés. A l'avenir, la municipalité a pour objectif de développer un tri plus « fin » des déchets dans les rues de la commune.



### Au cimetière aussi, on trie!

Les services techniques ont procédé à une identification claire des réceptacles destinés à recevoir les différents déchets. Les familles et utilisateurs sont invités à respecter les procédures de tri affichées. Le tri ne peut être efficace sans l'implication motivée de toutes et tous. Un premier bilan a été réalisé, les consignes sont appliquées avec discernement. Les pots en argile ou en plastique déposés dans le conteneur.

Un grand merci à toutes et tous !

## **Travaux**

#### Cimetière

L'entreprise ESI d'Ecaillon a entrepris fin octobre un nouveau grand nettoyage du cimetière.



# **Energie**

L'augmentation des coûts de l'énergie associée à des pénuries envisageables de la part des fournisseurs nous oblige habitants et élus à réfléchir sur les postes d'économie à réaliser à court et moyen terme.

Des réunions de groupes de travail ont eu lieu le 19 et 26 octobre avec la société d'électricité Devred, prestataire dans la gestion du réseau électrique communal.

Des propositions seront faites à la population au cours de réunions dédiées.



# Ramassage des déchets verts

Les dates de ramassage fournies par la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent en novembre étaient fausses.

Cela a eu des effets négatifs sur l'ensemble de la collecte dans la ville.

Les services de la mairie ont été alertés le jour même par des habitants. Il est dommage que la CCCO n'ait pas prévenu en amont la mairie de ce disfonctionnement gênant qui aurait pu être rectifié par nos soins auprès de la population.

DECHETS

# **Gaspillage alimentaire**

C'est un sujet abordé par les élèves de l'école élémentaire Salengro avec l'aide matérielle des agents du service municipal de restauration scolaire.

L'école a obtenu, est-il besoin de le rappeler, le prix national de l'action des éco-délégués « catégorie élémentaire » décerné au titre de l'année scolaire 2021-2022.





Dans ce cadre, les élèves ont été sensibilisés au gaspillage alimentaire lors de séances menées en classe par les enseignants. Les éco-délégués ont œuvré également pour la diminuer les déchets alimentaires en informant leurs camarades à travers des affiches qu'ils ont disposées au restaurant scolaire. Ils ont organisé toutes les deux semaines, une pesée des déchets alimentaires.

C'est ainsi que par exemple, le lundi 31 janvier 2022, il a été constaté que presque 8kg de nourriture ont été gaspillés à la cantine.

Des actions de tri ont été mises en place permettant de déposer les biodéchets dans le composteur du jardin de l'école pour enrichir la terre du potager scolaire.

Une partie des restes alimentaires ont permis d'alimenter les poules que nous accueillons dans le jardin de l'école.

Parallèlement, pour sensibiliser au problème de l'accès à la nourriture pour tous, l'école a organisé une collecte au profit de l'association « les restaurants du cœur » courant janvier 2022. 57 familles soit au total 103 personnes dont 3 bébés ont été aidées. Cette action sera renouvelée en 2023.



# Plan numérique à l'école Roger Salengro

Après une ultime réunion avec les enseignants, la phase concrète de mise en place a été réalisée. Du 2 au 4 novembre, les sociétés attributaires ont procédé à une implantation nécessaire de câbles, de prises électriques et internet compatibles avec l'installation du matériel numérique qui a été livré le 9 novembre. L'arrivée prochaine de la fibre rendra le dispositif utilisé par les professeurs et leurs élèves encore plus performant.

## Sécurité

Une légère fuite de gaz en sous-sol a été détectée à proximité du restaurant scolaire, dans la cour de l'école, le lundi 7 novembre à 16 h 30.

L'approvisionnement en gaz a été suspendu. La réparation a été effectuée par une entreprise spécialisée en moins de 72 h.

Le personnel communal et en particulier le personnel de la restauration scolaire a réussi à maintenir dans des conditions difficiles la qualité de la prestation culinaire habituelle en offrant des plats chauds aux élèves malgré ce dysfonctionnement.

## SIAVED

Deux classes de CMI-CM2 de l'école Salengro ont visité, le 7 novembre, l'exposition pédagogique initiée par le SIAVED concernant le tri des déchets.

L'action entreprise par l'équipe pédagogique et les élèves en faveur de la réduction des déchets dans l'école a été reconnue et a permis aux élèves de bénéficier de cette prestation.

# Communiqué de la société de chasse

Au titre de la police de la chasse, il n'y a pas de distance déterminée pour chasser autour des habitations. Il est interdit de tirer en direction des lieux de vie, routes, chemins, stades, lignes SNCF, chemins à portée de fusil (distance inférieure à 150 mètres), Mais par exemple, il n'est pas interdit de tirer en l'air, quitte à ce que le plomb termine dans le jardin du propriétaire. Même si ce n'est pas très agréable ...

Des personnes évoquent une interdiction à 150 m des habitations. Cette interdiction existe bien, mais seulement lorsqu'il existe une association de chasse communale agrée (ACCA), L'article L.422-10 du Code de l'environnement prévoit en effet que les terrains situés dans un rayon de 150 mètres autour d'une habitation ne peuvent être soumis à l'action de l'association. En conséquence, sauf autorisation préalable des propriétaires, on ne peut pas y chasser à moins de 150 mètres. Mais les communes où il existe des ACCA sont très minoritaires dans la région, et donc, en l'absence d'associations communales agréées, ce qui est le cas à Lewarde, cette règle des 150 mètres n'existe pas.

Deux gardes assermentés sont adhérents de la société de chasse. Le garde est un agent chargé d'une mission de police judiciaire. Il assure la surveillance des propriétés ou des droits de chasse ou de pêche, et est doté pour cela du pouvoir d'établir des procès-verbaux\_d'infraction. Toute insulte envers un garde est sanctionnée comme une insulte à un agent des forces de l'ordre comme l'indique l'article 433-5 en vigueur depuis le 27 novembre 2021.



## Informations sur les prélèvements :

La chasse aux lièvres est ouverte du troisième dimanche de septembre jusqu'au premier dimanche de décembre. Il est chassé uniquement quatre dimanches à Lewarde.

Le tir sur les migrateurs (pigeons ramiers, ...) sur postes fixes est possible tous les jours du troisième dimanche de septembre jusqu'au 20 février de l'année suivante. A Lewarde, lorsque les poste sont proches des habitations, le tir n'est autorisé que le dimanche de 10 heures à 17h.

La chasse aux lapins de garenne est possible du troisième dimanche de septembre jusqu'au 28 février. Sur le territoire, la chasse est arrêtée le deuxième dimanche de janvier.

La chasse aux faisans communs est possible du troisième dimanche de septembre jusqu'à la fermeture de la chasse. Un seul coq par chasseur et par saison est prélevé. Le faisan n'a jamais été présent de manière naturelle sur le territoire. C'est la société de chasse qui a fait des lâchers à ses frais.

La chasse à la perdrix grise est possible à partir du troisième dimanche de septembre durant deux dimanches. Les chasseurs locaux limitent le prélèvement à 5 perdrix par chasseur.

# **Grippe aviaire**

Le niveau de risque passe à un niveau élevé sur tout le territoire national dès le 11 novembre.



Cela signifie une mise à l'abri de toutes les volailles sur tout le territoire métropolitain et une interdiction des rassemblements de volailles.

Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés en mairie. Le recensement aide à la lutte contre l'influenza aviaire.

Si une personne constate une mortalité d'au moins un cygne, d'au moins un oiseau appartenant à la famille des anatidés (canards), laridés (goéland, mouette), rallidés (poule d'eau) ou une mortalité groupée d'au moins 3 cadavres sur un même site et dans un laps de temps maximal d'une semaine, elle est invitée à prendre contact avec la fédération départementale de la Chasse (<a href="https://www.chasse59.fr/">https://www.chasse59.fr/</a>) ou l'Office Français de la Biodiversité du Nord (<a href="https://www.chasse59.fr/partenaires/service-departemental-de-loncfs-du-nord/">https://www.chasse59.fr/partenaires/service-departemental-de-loncfs-du-nord/</a>).

Vous pouvez vous connecter pour toutes questions relatives à l'influenza aviaire sur l'adresse mail suivante : <a href="mailto:ddpp-iahp-59@nord.gouv.fr">ddpp-iahp-59@nord.gouv.fr</a>

## La horde des TerduNord

Cette association créée en 2019 et désormais lewardoise a tenu son assemblée générale le 16 octobre.

Elle est dédiée à la reconstitution historique et axe actuellement ses travaux sur la période 1360-1380. En 1360, le traité de Brétigny institue la paix entre la France et l'Angleterre. Les soldats sont en quelque sorte démobilisés. Ils s'organisent en grande compagnie qui vit de pillages, vols et rançons.

L'une d'elle a pour chef Jacques de Lallaing dit Jacquemard, fils bâtard de Nicolas III, seigneur de Lallaing.

Les 22 membres de l'association s'appuyant sur une recherche historique ont reconstitué les conditions de vie de cette grande compagnie : nourriture, campement, combats ... et participent à des fêtes sur le thème médiéval.



Pour une prise de contact, s'adresser au président chaque dimanche matin, à l'ancienne salle de tennis, rue d'Erchin.

Le bureau est constitué dont le président M. Zachary Deleplace, la secrétaire Mme Sandrine Gosciniak, la trésorière Mme Margot Rybinski.

# Harmonie municipale

Le samedi 3 décembre, à 20 h, salle des fêtes, les musiciens dirigés par M. Sébastien Pronier offriront à la population un concert de fin d'année.

L'harmonie d'Ecaillon est invitée à la fête.

Un festival de musique de jeux vidéo sera présenté entre autres aux mélomanes.

Le 11 décembre, l'harmonie est invitée à Flines-les-Râches pour un concert à 16 h, salle des fêtes.

## Marché de Noël





Le 11 décembre, l'Amicale laïque donne rendez-vous aux Lewardoises et Lewardois pour visiter de 10h à 17h, le marché artisanal, solidaire et créatif, salle des fêtes.

La diversité des propositions de vente essentiellement artisanales devrait convenir au plus grand nombre : fleurs, bijoux, jouets, carterie, bières artisanales, confitures maison, vêtements faits main, tableaux en aquarelle, ... et encore beaucoup d'idées cadeaux pour toutes les bourses.

L'esprit solidaire du marché sera palpable à travers la présence d'associations qui viennent en aide à nos amis les bêtes.

Claire Krust, écrivaine d'origine lewardoise dédicacera son nouveau livre « L'Héritage de l'esprit ». Elle revient dans son univers japonisant de prédilection qu'elle avait déjà exploré dans « Les Neiges de l'éternel ».

# **Téléthon**

**PPCL**: un tournoi de tennis de table en double est programmé le samedi 3 décembre à 15 h.

Une inscription préalable salle Jacques Secrétin à partir de 18h et avant le 26 novembre est demandée.

Le public sera accueilli. Les bénéfices seront reversés dans leur intégralité au téléthon.

**USL**: Des chouchous aux couleurs du club de gymnastique vont être vendus au prix de 4€/pièce. L'ensemble des bénéfices sera reversé à l'AFM Téléthon.



# Radio supercambrousse

L'équipe dynamique de Super Cambrousse a été présente sur le territoire de septembre à ce début novembre.

Une restitution d'une partie du travail radiophonique effectué a été présentée ce mercredi 9 novembre dans la salle des fêtes.

L'émission d'une durée de deux heures a été diffusée en direct sur Radio Scarpe Sensée (94.1 FM). Cette émission est à découvrir ou à redécouvrir sur le site de Radio Scarpe Sensée ou de Super Cambrousse.





Un nombreux public issu des communes d'Ecaillon et Lewarde a assisté à cette émission. Le groupe rock du collège Robert Desnos de Masny a particulièrement enthousiasmé l'auditoire.



## **Pizzeria**

Le contrat provisoire liant M. Coleau à ENEDIS était arrivé à son terme. Ce contrat ne pouvait être renouvelé en état de par les règles qui régissent la fourniture d'électricité.

La municipalité est intervenue pour assurer l'implantation d'un compteur qui permet à M. Coleau de faire perdurer son activité. La municipalité a toujours été attentive à aider ce commerce en annulant, par exemple, le loyer inhérent à son implantation sur la place des Vésignons pendant la période du COVID.

## Marché

Place Elsa Triolet, de nouvelles offres au service de la population... En plus du marché hebdomadaire du samedi matin :

- √ Tous les mardis de 16 h à 19 h, vente de produits de maraîchage, crêpes, soupes...
- ✓ Tous les jeudis de 8 h à 12 h, présence du poissonnier
- ✓ Le 26 novembre et tous les quatrièmes samedis du mois de 15 h à 18 h, place des Vésignons, fromagerie, poissonnerie, crêperie



Les commerçants soutenus par la municipalité s'engagent à vous présenter des produits de qualité.

# La crêp'hier

Présente sur le marché du mardi et du samedi



# Nouvelle société



# **Tribune d'expression libre**

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

## Groupe majoritaire: « continuons ensemble pour Lewarde » 15 élus

L'opposition mène une campagne de dénigrement systématique du groupe majoritaire au conseil municipal depuis des mois auprès des habitants.

Tout ce que fait la municipalité est soumis à une critique négative et systématique. Ce dénigrement est entretenu par les réseaux sociaux, caisse de résonnance malodorante de ce verbiage.

Les élus majoritaires sont extrêmement sollicités depuis le début de leur mandat. Ils ont durant l'épidémie aidé à la mise en sécurité la plus adaptée de la population scolaire et de la population en général : mobilisation citoyenne autour de la fabrication de masques, organisation de séances de vaccination dans la salle des fêtes... La canicule de cet été a aussi fortement mobilisé vos élus du groupe majoritaire qui se sont préoccupés activement de la santé de nos aînés. Sur ces problématiques citées en exemple comme sur d'autres, l'opposition n'a jamais aidé, ni été porteuse d'un quelconque soutien moral ou matériel à notre action sauf de tout faire pour minorer ou casser ce qui était entrepris.

Cerise sur le gâteau, la démission pourtant explicite de notre maire est sujet à polémique, à suspicion et à interprétation. Ces interprétations volontairement mensongères destinées à semer le trouble dans les esprits, sont les marqueurs d'une volonté d'instiller dans la population l'idée que la commune est mal tenue. Ce qui est fort de café de la part d'élus qui ne participent à rien, ne sont responsables de rien, ne sont comptables de rien devant les citoyens.

Aujourd'hui, la crise de l'énergie nous impose de réfléchir, d'agir au long terme pour limiter l'impact des augmentations des coûts dans le budget communal.

L'information sur les mesures prises n'a pas eu le temps d'être diffusée que les loups hurlent en espérant que les habitants porteront une oreille attentive à leurs cris.

L'opposition est en campagne électorale permanente. Nous, nous travaillons pour le bien-être de la population, à son service et assurons une saine gestion des finances de la commune.

Des dossiers importants en termes de travaux exigent un long temps administratif d'attente. En effet, avant tous travaux, une demande de subventions doit être examinée et accordée par la tutelle administrative.

L'avancée des travaux prévus au budget mobilise toute notre attention : plan numérique aux écoles, toitures de bâtiments communaux, chaussée et trottoirs...

### « L'alternative Lewardoise » 2 élus

Tribune non reçue

# « Pour Lewarde, un nouvel élan » 2 élus

Comme la population Lewardoise, c'est avec stupeur que nous avons appris par voie de presse la démission de Mr Michalak. L'omerta qui règne au sein du conseil municipal continue!

En questionnant la DGS, nous pouvons vous affirmer que la lettre de démission envoyée au préfet doit dans un 1er temps être acceptée. Après approbation, la démission sera effective. Alors, un conseil municipal devra se réunir dans les 15 jours pour désigner par vote le nouveau maire.

Dans l'attente de cette procédure, Mr Michalak reste Maire. (rédigé le 09/11)